



AIDE-MÉMOIRE

RÈGLES À RESPECTER POUR LES CLUBS ORGANISANT DES COMPÉTITIONS DE BOXE OLYMPIQUE AU QUÉBEC

AVANT LE GALA

- Déposer une demande de sanction à la Fédération, accompagnée du paiement (argent comptant, chèque, mandat-poste ou virement *Interac* à l'adresse info@fqbo.qc.ca), au moins 30 jours avant la tenue de l'événement. Le club doit être un membre en règle avec la fédération.
- Réserver le médecin. Lui préciser : le lieu du gala, l'heure à laquelle il ou elle doit arriver ainsi que l'heure de fin approximative de l'événement, le nombre de combats prévus et le montant qui lui sera remis. La Fédération peut vous fournir une liste de médecins à contacter. Fournir le nom de votre médecin et ses coordonnées à l'officiel en charge du gala.
- Un maximum de 14 combats est permis. Si le total des combats excède ce nombre, les officiels devront malheureusement refuser les combats en surplus. Si besoin, consultez notre [aide-mémoire sur les catégories d'âges et de poids à respecter](#) (PAC).
- S'assurer que les athlètes qui boxeront sont affiliés à la FQBO en vérifiant que leur nom apparaît sur notre site Web (fqbo.qc.ca/fiches). Il est possible pour les clubs d'affilier leurs athlètes en ligne par l'entremise d'[Accès Club](#). **Aucune affiliation ne sera acceptée le soir de l'événement.**
- Se procurer 28 médailles (14 d'or et 14 d'argent, si 14 combats).
- Sur le programme de la soirée, s'assurer que le coin rouge est situé à gauche et le bleu, à droite.
- Envoyer la liste des combats à l'officiel en charge au moins 4 jours avant l'événement.

LE SOIR DU GALA

- L'organisateur doit fournir une balance pour la pesée, ainsi qu'une salle assurant l'intimité pour les athlètes et la quiétude pour le personnel technique.
- Rendre disponible le nombre requis (30) de médicaux pré-combats. Fournir quelques stylos (6) en surplus.
- Tout autour du ring, un espace de 2m doit demeurer dégagé afin de permettre aux officiels de s'installer.
- Lors d'un événement dans un aréna ou tout autre lieu de grande superficie, protéger l'espace de travail autour du ring avec des barrières ou cordons de sécurité, au minimum à 2,5 m du ring.

- Fournir 2 bénévoles responsables de la distribution, du nettoyage et du ramassage des gants. Le club sera automatiquement facturé en cas de perte ou de vol des gants fournis par la FQBO.
- Installer des tables sur les 4 côtés du ring ainsi qu'une table pour les gants en retrait du périmètre, ainsi que des chaises en nombre suffisant (12). Placer les médailles sur la table des officiels.
- Placer au moins 2 personnes chargées de la sécurité près du ring. Les 2 agents de sécurité doivent être visibles dans le périmètre. Le délégué de la FQBO (officiel en charge) doit rencontrer le responsable avant le gala pour définir les enjeux en matière de sécurité pour tous les participants.
- Le club s'engage à verser une somme minimale de 500,00 \$ à l'officiel en charge le soir du gala, somme qui sera répartie entre les officiels présents pour couvrir leurs frais de repas et de transport. Il est possible que le montant exigé soit supérieur en fonction du lieu de provenance des officiels bénévoles. L'officiel en charge avisera le club du montant exact avant d'arriver sur place. Le club devra également offrir l'hébergement lorsque de longs déplacements sont effectués par les juges-arbitres.

Pour toute information supplémentaire, veuillez écrire à info@fqbo.qc.ca.